



L'association Les amis de l'école de Billiers organise un vide-greniers le dimanche 7 juin 2026.

Il se déroulera à Pen Lan, sur l'esplanade de la plage des Barges, à Billiers.

Un stand de restauration et une buvette seront tenus toute la journée.

RÈGLEMENT

- Le tarif pour les emplacements est fixé à **4€ le mètre linéaire**.
- Le vide-greniers est ouvert aux particuliers et aux professionnels.
- **Le déballage s'effectuera de 6h30 à 8h.**
- Les tables et chaises sont à la charge des exposants.
- Aucun véhicule ne pourra être stationné sur la zone de vente. Un parking est disponible à proximité du lieu de la manifestation.
- Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement propre.
- Les organisateurs se réservent le choix des emplacements.
- Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou non un exposant et ceci à n'importe quel moment.
- Les absences ou annulations pour cause d'intempéries ne pourront donner droit au remboursement des inscriptions.
- Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables en cas de vols, pertes, dégradations ou accidents survenus durant la manifestation.
- Une pièce d'identité en cours de validité sera demandée avant l'installation du stand.
- Conformément à la loi, aucun particulier ne peut participer à plus de deux vide-greniers par an.

Ne pas jeter sur la voie publique.

BULLETTIN D'INSCRIPTION

Nom et prénom:
Adresse:
Code postal et ville:
Numéro de téléphone:
Adresse mail:
Réserve: mètre(s) x 4 euros
Au total: euros

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement.

Fait à:
Le:
Signature:

Pour les participants commerçants uniquement:

Numéro d'immatriculation au registre du commerce ou référence du récépissé de déclaration au CFE:
Pièce d'identité N°:
Nature de la pièce d'identité (carte d'identité, passeport, ...):

ATTESTATION À REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LES PARTICIPANTS PARTICULIERS

Ce document sera remis à la préfecture du Morbihan après votre participation au vide-greniers.

Je soussigné(e), nom et prénom:
Né(e) le: à:
Adresse:
Code postal et ville:
Pièce d'identité N°:
Nature de la pièce d'identité (carte d'identité, passeport, ...):
Délivrée le: Délivrée par:

Déclare sur l'honneur:

- ne pas être commerçant(e),
- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce),
- ne pas participer à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal).

Fait à:
Le:
Signature:

Votre inscription et le règlement sont à retourner à:

Association Les amis de l'école de Billiers
3 route de la Mer
56190 Billiers

Règlement en espèces ou
par chèque à l'ordre de
Les amis de l'école de Billiers